

**Extraits de l'éloge funèbre de Paul Brodard prononcé au cimetière de Coulommiers le 11 novembre 1929  
(Cote : 100J867)**

**Transcription partielle**

**Extraits du discours de M. Bourdel au nom de l'Union des maîtres imprimeurs de France, p. 16.**

« Imprimeur, Paul Brodard le fut toujours et avant tout. Il le fut pour ainsi dire dès sa naissance. Il avait le culte, je dirai même, la passion, de son métier. Tout jeune, il n'avait pas de plus grand plaisir, en sortant de l'École, que de venir s'asseoir à une case de l'atelier paternel pour composer.

Plus tard, quand, jeune homme, il veut s'initier à la pratique du métier et la pénétrer dans tous ses détails les plus minutieux, il passe, successivement, comme apprenti dans tous les services et acquiert ainsi une expérience technique approfondie, qui lui servira, toute sa vie, à diriger sa maison dans la voie du progrès et à faire bénéficier des confrères de ses solides connaissances professionnelles, de ses études pratiques et de ses réflexions longuement mûries. »

**Extrait du discours de M. Jules Lorot, au nom du personnel de l'imprimerie, p. 6.**

« Sous sa vigilante impulsion, l'imprimerie se transformait, modernisait son matériel, augmentait la production en même temps que la perfection de ses travaux et prenait dans l'industrie du Livre le rang élevé qu'elle y occupe aujourd'hui.

Cruellement frappé par la guerre qui lui ravit deux fils sur lesquels il avait fondé de grands espoirs, frappé lui-même en accomplissant son devoir et sérieusement atteint dans sa santé, il ne tarda pas à réagir et à reprendre progressivement les habitudes de travail qui soulageaient et atténuaient son lourd chagrin. Entraîné par l'exemple de ses regrettés parents à compatir aux misères humaines [...] et secondé par Mme Brodard, M. Brodard ne cessa d'apporter [...] ses conseils et ses encouragements à toutes les œuvres de prévoyance sociale, de mutualité, de solidarité et d'assistance.

Il avait approuvé la création de notre Caisse Mutuelle, il en suivit avec intérêt la progression constante et facilita son développement en lui accordant les larges subventions grâce auxquelles elle assura à ses membres : des allocations journalières permettant d'atténuer [...] la gêne causée par la maladie, des allocations à la natalité, d'importantes allocations familiales, [...] des allocations-vieillesse, des allocations au décès, etc. [...]

La question de l'apprentissage faisait également l'objet de ses préoccupations et les cours institués à l'imprimerie sont régulièrement suivis. »

**Extrait du discours de M. Pierre Mortier, maire de Coulommiers, au nom de la municipalité et des amis de Paul Brodard, p. 9.**

« Simplement, sans commentaire, comme on lit des états de service, comme on proclame une citation, je veux rappeler quelques-uns de ses postes qu'il a occupés :

Paul BRODARD : Officier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, Officier de l'Instruction publique, Officier du Mérite agricole, titulaire des médailles d'Assistance et de Mutualité, Maître imprimeur, membre du Comité Central des Maîtres imprimeurs, entré dans l'imprimerie Brodard en 1880, à l'âge de 15 ans, patron en 1903, mort le 7 novembre 1929.

Conseiller municipal depuis 1908, maire de Coulommiers en 1911, [...] Juge de paix suppléant, Vice-président de la Chambre de Commerce Meaux-Coulommiers, Vice-président du comité départemental d'hygiène publique, [...] Président de la Société d'agriculture, [...] administrateur de l'Hospice, trésorier du Dispensaire d'hygiène sociale, membre de l'Office municipal d'habitations à bon marché, Vice-président de la Société de gymnastique, ancien capitaine des Pompiers [...] Quelle énumération, et si longue qu'elle apparaisse, je suis certain qu'elle est encore incomplète ! »



# PAUL BRODARD

(1865-1929)

*« Je quitterai cette terre avec la pensée que j'aurai  
consacré mon existence à essayer de remplir utilement  
ma tâche ici-bas. »*

.....  
*« Il faut aussi dans la vie rendre le plus de services  
et s'entr'aider les uns les autres. »*

PAUL BRODARD.

DISCOURS DE M. JULES LOROT,  
AU NOM DU PERSONNEL DE L'IMPRIMERIE

Mesdames, Messieurs,

**I**NTERPRÈTE des sentiments unanimes du personnel de l'Imprimerie, c'est avec une douloureuse émotion que je viens devant cette tombe apporter à M. Paul Brodard l'expression des regrets immenses que nous cause sa mort prématurée.

La foudroyante nouvelle, à laquelle personne encore ne voulait croire, se répandait comme une traînée de poudre jeudi matin dans les ateliers, y jetant la stupeur et la consternation. Il fallait pourtant se rendre à l'évidence terrible : celui que la plupart d'entre nous appelions familièrement Monsieur Paul, le patron aimé et respecté, venait de succomber subitement, alors que la veille encore, nous le voyions près de nous plein d'activité.

Prisant par-dessus tout l'ordre et la propreté dans le travail, volontiers familial, M. Brodard aimait à s'entretenir avec ses ouvriers et toujours quelque enseignement utile résultait de ces conversations qu'animait sa verve féconde.

Habitué dès son enfance à la fréquentation des ateliers, il y commençait, voilà bientôt cinquante ans — il en avait alors quinze — un apprentissage qu'il mena de front avec ses études classiques. Grâce à son étonnante facilité de travail, il se passionna au métier et, après s'être initié à toutes les branches de notre profession dont il était arrivé à connaître les secrets aussi bien que les meilleurs résultats pratiques qu'on en pouvait obtenir, il y acquit rapidement les qualités techniques qui ont fait de lui un des maîtres imprimeurs les plus qualifiés et les plus réputés.

Sous sa vigilante impulsion, l'imprimerie se transformait, modernisait son matériel, augmentait la production en même temps que la perfection de ses travaux et prenait dans l'industrie du Livre le rang élevé qu'elle y occupe aujourd'hui.

Cruellement frappé par la guerre qui lui ravit deux fils sur lesquels il avait fondé de grands espoirs, frappé lui-même en accomplissant son devoir et sérieusement atteint dans sa santé, il ne tarda pas à réagir et à reprendre progressivement les habitudes de travail qui soulageaient et atténuaient son lourd chagrin.

Entraîné par l'exemple de ses regrettés parents à compatir aux misères humaines, cherchant surtout à découvrir les misères cachées, et secondé par Mme Brodard qui fut pour lui une précieuse collaboratrice, M. Brodard ne cessa d'apporter, en même temps qu'un concours efficace, ses conseils et ses encouragements à toutes les œuvres de prévoyance sociale, de mutualité, de solidarité et d'assistance.

Il avait approuvé la création de notre Caisse Mutuelle, il en suivit avec intérêt la progression constante et facilita son développement en lui accordant les larges subventions grâce auxquelles elle assura à ses membres : des allocations journalières permettant d'atténuer dans une mesure très appréciable la gêne causée par la maladie, des allocations à la natalité, d'importantes allocations familiales, des indemnités pour frais d'opérations chirurgicales, des indemnités pour périodes militaires, des allocations-vieillesse, des allocations au décès, etc.

Devançant la loi tant attendue sur les assurances sociales à laquelle il avait spontanément apporté le concours le plus large, M. Brodard accordait déjà, aux vieux ouvriers ayant cessé de travailler, une pension proportionnée à leurs années de service. Tout récemment encore, il s'occupait, nous disait-il, de faire bénéficier de cette pension les membres de son personnel que leur âge excluait des assurances sociales.

C'est encore dans le même esprit de solidarité qu'il appuya, il y a quelques années, la création d'une Coopérative de l'Imprimerie qui, sous l'impulsion de M. Huan, devint rapidement florissante et combat efficacement les funestes effets de la vie chère.

La question de l'apprentissage faisait également l'objet de ses préoccupations et les cours institués à l'imprimerie sont régulièrement suivis.

Partout et toujours, l'inlassable activité de M. Brodard, son altruisme, son large esprit d'initiative tendaient à l'amélioration de bien-être général, et c'est en évoquant le souvenir de tant d'années d'une collaboration qui nous était chère, en nous rappelant vos inappréciables services et les bienfaits répandus autour de vous, que va nous paraître plus immense le vide laissé par votre disparition inattendue et qu'au nom de tout le personnel de l'Imprimerie, au nom de tous vos collaborateurs, je vous adresse, cher Monsieur Brodard, le suprême et dernier adieu.

A vous, Madame Brodard, à vos enfants et petits-enfants, j'adresse l'expression de nos bien sincères regrets et de notre respectueuse sympathie. Puissent-ils adoucir votre peine et apporter un baume à votre profonde et légitime douleur.

Cher Monsieur Brodard, adieu.